

Couverture cellulaire : Carignan et Longueuil demandent au CRTC des normes cellulaires à la hauteur des besoins de la population

CARIGNAN, jeudi 26 mars 2026 – Les villes de Carignan et de Longueuil ont déposé conjointement un mémoire dans le cadre de la consultation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur la qualité de la couverture des services mobiles sans fil. Cette initiative vise à faire reconnaître les lacunes importantes observées sur leur territoire respectif et à proposer des recommandations concrètes pour renforcer la fiabilité et la performance du réseau cellulaire. Malgré des données nationales indiquant une couverture élevée, les deux villes constatent des lacunes importantes et persistantes, notamment en raison de « trous de couverture » sur certaines rues et portions du réseau routier local, entraînant des interruptions de service, une réception instable, voire une absence totale de signal, avec des répercussions directes sur la sécurité publique, notamment en situation d'urgence. Cette réalité ne correspond ni aux attentes légitimes de villes faisant partie du Grand Montréal ni aux besoins actuels de la population, des entreprises et des institutions.

Une problématique bien réelle, au cœur du Grand Montréal

La consultation menée auprès de la population a permis de confirmer ces constats accumulés ces dernières années, tant par les citoyennes et les citoyens que les élus. Parmi les 555 répondants, une forte majorité juge la qualité du service très mauvaise et rapporte des difficultés à effectuer des appels, y compris en situation d'urgence. Cette perception repose sur des expériences largement partagées : au moins la moitié des répondants ont été confrontés à plusieurs problèmes, notamment l'absence de service, une réception intermittente, des communications interrompues ou des données instables. Par ailleurs, lors d'une panne d'électricité, les trois quarts des répondants se sont trouvés dans l'impossibilité d'effectuer un appel sortant avec leur téléphone cellulaire ou d'accéder à des applications comme celle d'Hydro-Québec pour connaître l'état du rétablissement du service. Ces problèmes, particulièrement documentés dans plusieurs secteurs de Carignan et de l'arrondissement de Saint-Hubert, à Longueuil, révèlent une vulnérabilité en matière de sécurité publique ainsi qu'une iniquité territoriale.

Des attentes claires envers le CRTC

Par cette intervention, les villes de Carignan et de Longueuil réaffirment leur volonté de voir émerger des normes plus exigeantes, transparentes et adaptées aux réalités locales. Elles s'attendent à ce que le CRTC reconnaisse les enjeux soulevés et les traduise en obligations concrètes et mesurables pour les fournisseurs, notamment dans les secteurs densément peuplés et en plein développement, et à ce que les municipalités obtiennent un rôle formel dans la validation des données et le suivi des lacunes documentées.

Une collaboration municipale pour mieux protéger la population

Bien que la couverture cellulaire ne relève pas du municipal, la collaboration étroite entre les villes de Carignan et de Longueuil dans ce dossier permet de porter une voix commune sur un enjeu partagé à

l'échelle du territoire. Les villes remercient leurs citoyennes et citoyens qui ont pris part à la consultation. Leur participation a permis de documenter concrètement les effets de la couverture cellulaire déficiente et de renforcer la portée du mémoire déposé.

« La couverture cellulaire n'est plus un service accessoire. Il s'agit d'une infrastructure essentielle à la sécurité de nos citoyens et au bon fonctionnement de nos services municipaux. Nous devons agir pour que la réalité du terrain soit enfin reconnue et prise en compte dans les décisions réglementaires », souligne **Patrick Marquès, maire de Carignan**.

« Depuis plusieurs années, les citoyennes et citoyens de certains secteurs de l'arrondissement de Saint-Hubert vivent des problèmes persistants de couverture cellulaire. En échangeant avec ma collègue de Carignan, Diane Morneau, j'ai réalisé que ce défi concernait également leur territoire. Ensemble, nos villes ont décidé d'unir leurs voix pour représenter les résidents de nos secteurs, établir un dialogue constructif avec le CRTC et, surtout, demander que la nouvelle norme garantisse réellement à l'accessibilité, à l'inclusion, à la protection des collectivités vulnérables et à l'amélioration de la qualité de vie », a affirmé **Nathalie Delisle, présidente de l'arrondissement de Saint-Hubert et conseillère du district des Maraîchers à la Ville de Longueuil**.

Le mémoire conjoint déposé par les villes de Carignan et de Longueuil est disponible en ligne sur les sites Web des villes à carignan.quebec et à longueuil.quebec.

-30-

Sources et renseignements :

Ville de Carignan

Ville de Longueuil

Direction des communications et de l'expérience citoyenne

450-463-7270

communications.medias@longueuil.quebec